



ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWON-DO DE LA MONTE RÉGIE INC.

260, de Gentilly Est, Longueuil (Québec) J4H 4A4 Tél.: (450) 442-1926
www.taekwondo-monteregie.ca

POLITIQUES D'INSCRIPTION

Carte-Loisirs

Obligatoire à St-Hubert et à Brossard. Nous devons fournir la liste de nos membres afin de maintenir notre statut d'organisme accrédité. Merci de votre collaboration.

Affiliation

L'affiliation à la Fédération québécoise de Taekwon-Do International (F.Q.T.I.) est incluse et valide jusqu'au 31 août de l'année suivante.

Nombre de participants

Limité dans certain cours compte tenu de la demande. Des ajustements d'horaire pourraient être effectués dans les trois premières semaines de cours pour ajuster les groupes plus nombreux.

Cours « d'initiation »

1) famille, 2) « mini Hwa-Rang » 4-5 ans, et 3) préparation physique; une tenue d'entraînement sportive est acceptée (au lieu de l'uniforme - dobok - fortement recommandé). Pour les autres groupes de débutants, le port du dobok est obligatoire (commande dans les deux premiers cours auprès de l'instructeur).

Achat d'équipement de protections, accessoires et uniformes (doboks)

Disponible auprès des instructeurs seulement.

Combats sportifs

ATTENTION - équipement obligatoire à partir de la ceinture jaune.

Examen

Optionnel selon l'éligibilité de l'adepte en fin de chaque session: veuillez vous référer à la section « Exigences de promotion de ceintures » pour les informations et au calendrier pour les périodes d'examens. Les formulaires d'évaluation sont disponibles pour chacun des grades de la ceinture blanche à rouge 1 et sont standardisés selon les critères ITF. Le port du dobok est obligatoire selon les standards du Club et de l'ITF.



ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWON-DO DE LA MONTRÉGIE INC.

260, de Gentilly Est, Longueuil (Québec) J4H 4A4 Tél.: (450) 442-1926
www.taekwondo-monteregie.ca

Modification et annulation d'horaire et de cours

Il n'y a pas de modification d'horaire durant l'année. Veuillez prendre connaissance de notre calendrier afin d'avoir les détails :

- *Semaine de relâche en mars : tous les cours sont remplacés par un entraînement régional offert par la direction technique et l'équipe de compétition Samguk;*
- *Déplacement de cours pour cause de non disponibilité de gymnase (requis par les commissions scolaires ou les écoles où nos cours sont offerts);*
- *Certains congés fériés.*

Annulation

Toute demande de remboursement doit être adressée dans les 2 semaines selon la date du jour de début de cours de la session d'automne, d'hiver, de printemps ou d'été. La demande doit être effectuée par la poste ou par courriel seulement : info@taekwondo-monteregie.ca. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée ou traitée par téléphone. Des frais de 15 \$ seront retenus. Prévoir un délai de 6 à 8 semaines pour le remboursement par chèque. Le chèque de remboursement sera fait selon le nom inscrit sur le formulaire ou au parent responsable ayant signé le formulaire (pour les moins de 18 ans).
